



Choix de l'éditeur

La stratégie des « Trois guerres » de la Chine ou comment atténuer les retombées du cyberespionnage, Briser le mythe de la cause unique d'une insurrection, Interagir avec les prestataires non étatiques des services de la sécurité : Où va l'état de droit ?, L'irrationnelle rationalité du terrorisme, et L'opérationnalisation de la protection des civils dans les opérations de l'OTAN

Une insurrection peut naître d'une seule cause. Les insurgés s'identifient à cette cause unitaire, la communiquent à la population, si bien que leur conviction reste inébranlable même quand la contre-insurrection neutralise leurs activités et répond aux motifs d'insatisfaction. Tel est le postulat de Daniel Cox et Alex Ryan dans *Briser le mythe de la cause unique d'une insurrection*. Car bien souvent la cause n'est pas unique. Plusieurs motivations sous-tendent le soulèvement du peuple. Et avant même que les forces contre-insurrectionnelles n'aient résolu l'objet initial des griefs, les meneurs avancent de nouvelles justifications pour continuer à bénéficier d'un large appui populaire. Un scénario qu'il serait sage de prendre en compte dans toute stratégie de contre-insurrection, étant donné les compétences et la grande capacité d'adaptation des chefs contestataires. Même si cette théorie est reconnue dans la littérature sur la guerre contre-insurrectionnelle, elle passe sous silence la façon dont elle influe sur l'approche opérationnelle. Les auteurs comblent cette lacune en offrant une trame afin de cartographier avec précision, de comprendre, d'anticiper et de résoudre les différentes causes de l'insurrection et de sa persistance.

Dans l'article *L'irrationnelle rationalité du terrorisme*, Robert Nalbandov examine le problème ontologique que pose l'application d'un cadre de choix rationnels à l'étude du terrorisme. L'auteur examine les itérations « anciennes » (antérieures à la fin de la guerre froide) et « nouvelles » (postérieures à la fin de la guerre froide) du terrorisme par le prisme de la rationalité. Après en avoir analysé les principes fondamentaux, il examine la rationalité à deux niveaux différents, l'individu (les acteurs) et le groupe (le collectif), et sous deux perspectives, la tactique (à court terme) et la stratégie (à long terme). L'article explique

en somme que, si les itérations passées du terrorisme s'expliquent par la théorie du choix rationnel, les nouvelles itérations s'écartent considérablement de la rationalité.

La primauté de l'état de droit est de longue date considérée comme un principe essentiel dans la programmation de la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Du reste, le discours global sur la RSS souligne que la redevabilité des prestataires de services de sécurité est mieux garantie en intégrant la gouvernance de la sécurité dans un cadre d'état de droit. Dans *Interagir avec les prestataires non étatiques des services de sécurité : Où va l'état de droit ?*, Timothy Donais explique que reconnaître l'existence d'une prestation non étatique dans le secteur de la sécurité remet en question la vision selon laquelle la RSS n'est que le prolongement de l'état de droit dans le domaine de la sécurité. En effet, quelle que soit la légitimité des prestataires de services de sécurité, elle tire son origine dans des fondements *extrajuridiques*. En proposant une analyse plus conceptuelle qu'empirique, l'article envisage les implications des formes hybrides de gouvernance de la sécurité pour définir les contours de la relation entre RSS et promotion de l'état de droit. L'auteur explique que l'état de droit fournit des axes stratégiques utiles pour élaborer le plan d'action de la RSS.

Dans l'article *La stratégie des « Trois guerres » de la Chine ou comment atténuer les retombées du cyberespionnage*, Emilio Iasiello affirme que la Chine s'est engagée, de longue date, dans des activités de cyber espionnage contre les États-Unis et d'autres nations. Cette stratégie vise à collecter, dans les secteurs public et privé, des informations sensibles afin de réaliser les objectifs nationaux définis par le douzième plan quinquennal. Les gouvernements étrangers ont tancé le régime chinois sur ses activités délictueuses, des accusations énergiquement démenties par Pékin. La Chine riposte par les « Trois guerres », une stratégie militaire de contrôle de l'information à trois dimensions, médiatique, juridique et psychologique, dans le but de tromper la communauté internationale. Si les États-Unis ont brandi la menace d'imposer des sanctions économiques, Pékin a pu parer le coup en arrêtant des hackers identifiés par le gouvernement américain, comme gage de la volonté du régime chinois à maintenir un cyberspace stable et pacifique. Par ses disciplines imbriquées, la stratégie des « Trois guerres » cible le processus cognitif du leadership américain et vise à donner de la Chine l'image d'une menace à l'échelle internationale. C'est ainsi que le régime chinois évite l'application de toutes mesures effectives de rétorsion ou de dissuasion économique, voire de cyber sanctions.

Dans *L'opérationnalisation de la protection des civils dans les opérations de l'OTAN*, Marla Keenan et Alexander Beadle affirment que si l'OTAN et les autres forces armées admettent de plus en plus que la protection des civils est un objectif clé de leurs opérations, sa mise en œuvre reste compliquée. Pour assurer une protection effective, la force militaire doit comprendre les menaces spécifiques existantes et adapter les moyens destinés à les contrer. Selon les auteurs, les planificateurs militaires doivent s'appuyer sur une structure plus formelle afin de conceptualiser la protection physique. Ils proposent « l'échelle de la protection » comme outil permettant aux planificateurs et aux chefs militaires d'expliquer les obligations légales

et de déterminer les capacités opérationnelles nécessaires à la protection des civils. L'article formule des suggestions pratiques sur la façon dont la protection des civils peut être assurée efficacement avant, pendant et après les opérations militaires. L'OTAN devrait accroître ses capacités de protection, car le succès des missions futures en dépend.

Rémy M. Mauduit, Éditeur

Air and Space Power Journal–Afrique et Francophonie

Maxwell AFB, Alabama